



CLER RÉSEAU
POUR LA TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE

Procès verbal Assemblée Générale du CLER

Artigues-près-Bordeaux, le 1^{er} juin 2018



Mundo M - 47 avenue Pasteur - 93100 Montreuil
Tél : 01 55 86 80 00
Mail : info@cler.org

1. Introduction

Le CLER - Réseau pour la transition énergétique, association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 (JO du 10 juillet 1985), a réuni ses membres en Assemblée Générale ordinaire conformément à l'article 17 de ses statuts, le vendredi 1^{er} juin 2018 à 9h30 sur le Campus Atlantica à Artigues-près-Bordeaux.

Mmes Sandrine Buresi et Marie-Laure Lamy, Co-Présidentes du CLER, ouvrent la séance. Elles remercient tous les organisateurs locaux pour leur accueil et la préparation de cette assemblée.

L'Assemblée Générale ordinaire est appelée à être consultée et à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport moral
- Rapport d'activité 2017
- Rapport financier 2017 et budget 2018
- Election du Conseil d'Administration
- Renouvellement du mandat de du commissaire aux comptes

2. Rapport moral

Mmes Sandrine Buresi et Marie-Laure Lamy, Co-Présidentes du CLER, présentent le rapport moral.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

3. Rapport d'activités 2017

Les activités du CLER sont présentées par l'équipe salariée du CLER sous 3 axes :

- échanger
- convaincre
- informer

L'assemblée félicite les permanents pour le travail effectué tout au long de l'année.

Le président fait voter le rapport d'activité 2017.

Le rapport d'activité 2017 est approuvé à l'unanimité.

4. Election du Conseil d'administration

➤ Renouvellement partiel du Conseil d'Administration

Le Conseil d'administration du CLER est composé de 21 structures administratrices, avec 7 membres dans chacun des trois collèges :

- Collège A - Les associations
- Collège B - Les entreprises ou organismes professionnels associés et les personnes physiques qualifiées (scientifiques, experts...)
- Collège C - Les collectivités territoriales et leurs groupements, les organismes publics, les agences locales de l'énergie et les organismes de formation.

Une structure administratrice est élue pour deux ans.

Le nombre de mandats à renouveler en 2018 est réparti de la façon suivante selon les collèges :

- 2 pour le collège A
- 3 pour le collège B
- 4 pour le collège C.

Les structures suivantes sont membres du Conseil d'administration, non soumises à réélection et restent élues pour un an :

Collège A CREAQ – Nathalie Duviella
 GEFOSAT – Sandrine Buresi
 GERES – Guillaume Bastard
 HESPUL – Marc Jedliczka
 SOLAGRO – Madeleine Charru

Collège B AMORCE – Marc Denis
 EQUINEO – Sébastien Denis
 INDDIGO – Gaëtan Remond
 VALOREM – Claudio Rumolino

Collège C ALOEN – Marie-Laure Lamy
 SIPPEREC – Julien Barreteau
 VILLE DE LILLE – Stéphane Baly

Avec 130 structures adhérentes votantes présentes ou représentées, pour 308 structures adhérentes, le quorum de 1/3 est atteint.

Chaque candidat dispose de 3 minutes pour se présenter et préciser ses motivations.

Structures candidates à l'élection au Conseil d'administration pour un mandat de deux ans :

- Collège A** ALISEE , représentée par Virginie Watine-Bertin
ASDER, représentée par Laure Voron
- Collège B** AUXILIA, représentée par Ziad Farhat
CROIS/SENS, représentée par Anne Barbarin
ENERCOOP, représentée par Fanélie Carey-Conte
SARL LEHMANN & FILS, représentée par Peter Lehmann
WPD OFFSHORE FRANCE, représentée par Antoine Monteillet
- Collège C** COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE L'OUEST RHODANIEN,
représentée par Jean-Pierre Goudard
COMMUNE DE TRAMAYES, représentée par Michel Maya
QUERCY ENERGIES, représentée par Alban Aubert
SYDEV, représentée par Patrick Villalon

➤ **Résultat de l'élection**

Après vote et dépouillement, les membres du Conseil d'administration élus pour la période 2018-2020 sont :

- Collège A** ALISEE, représentée par Virginie Watine-Bertin
ASDER, représentée par Laure Voron
- Collège B** CROIS/SENS, représentée par Anne Barbarin
ENERCOOP, représentée par Fanélie Carey-Conte
SARL LEHMANN & FILS, représentée par Peter Lehmann
- Collège C** COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE L'OUEST RHODANIEN,
représentée par Jean-Pierre Goudard
COMMUNE DE TRAMAYES, représentée par Michel Maya
QUERCY ENERGIES, représentée par Alban Aubert
SYDEV, représentée par Patrick Villalon

5. Débat d'orientation

M. Thierry Véclin, consultant à la FRAPP, introduit ce débat à partir des échanges qui ont eu lieu à l'occasion des Rencontres du CLER dans un atelier « vie du réseau ».

Pour répondre à la question « C'est quoi le CLER ? », les adhérents mettent en avant

plusieurs points :

- un réseau d'acteurs qui permet de décroisonner les acteurs, connaître ce qui se fait ailleurs, contribuer au développement des activités des adhérents → pour aller plus loin dans la transition énergétique territoriale, et enfin faire émerger des sujets d'intérêt général
- une diversité d'acteurs, permettant des échanges de savoir-faire et de pratiques, des actions (faire) et la construction d'une culture commune dans la convivialité
- un réseau qui agit comme appui et levier : pour les métiers et les activités, la valorisation des actions menées, le soutien et la représentation, et également un appui / levier pour générer des moyens, développer des projets collectifs (même si une distinction est nécessaire entre le CLER qui porte un projet et le CLER qui anime un projet commun porté par des adhérents).

Mme Madeleine Charru, directrice de Solagro et Vice-Présidente du CLER, souhaite prolonger la discussion sur le rôle du CLER l'appui aux adhérents. Il est ressorti des ateliers des souhaits que le CLER joue un rôle plus affirmé de :

- Plaidoyer et interpellation locale
- Information, communication
- Développement de projets collectifs / en commun

Les échanges de l'Assemblée générale soulèvent deux pistes de travail complémentaires :

- envisager un rapprochement et des alliances avec d'autres acteurs, par exemple universités mais également de l'urbanisme et de l'aménagement
- renforcer la pédagogie dans nos actions, à travers notamment des interventions pédagogiques auprès des jeunes et enfants.

Mme Madeleine Charru aborde un nouvel axe de travail, à savoir l'appui à la structuration et l'animation territoriale du réseau. Une évolution du réseau est attendue, le rôle du CLER est de s'en donner les moyens. Divers besoins ont émergé :

- Agir et peser dans les politiques régionales et locales
- Animer et renforcer le réseau localement

Divers moyens et modalités ont été envisagés comme fédérer les adhérents au niveau régional avec l'appui du national, décliner des groupes locaux, créer des référents régionaux, ambassadeurs ou points de contact régionaux du CLER. L'appui de salarié.e.s du CLER identifié.e.s pourra être bienvenu selon leurs missions et thématiques.

Les échanges de l'Assemblée générale soulèvent deux pistes de travail complémentaires :

- envisager un rapprochement avec les organisations régionales comme Régions de France
- travailler les stratégies de représentation du CLER en région (CESER, agences régionales de l'énergie et du climat, SRADDET, ...)

- Le CLER et les régions reste donc un sujet à poursuivre. S'il s'agit de mesurer l'ambition en fonction des moyens dont le CLER dispose actuellement, et au regard de tous les autres sujets qu'il doit conduire et animer, la question se pose concrètement. Que ce soit en termes institutionnel et financier, ou en termes de réseau et de plaidoyer, le CLER doit renforcer sa structuration au niveau régional. Pour autant, se structurer ne veut pas dire créer des instances, des structures ad hoc ; l'objectif n'est pas d'avoir des CLER « régionaux » structurés comme dans des fédérations, nous sommes un seul et même mouvement qui s'organise à l'échelle territoriale.
- Déployer le plaidoyer au niveau régional, à destination des Régions. Cela implique entre autres un travail d'outillage (argumentaires, outils de connaissance du contexte du territoire, etc.), de formation (stratégies et méthodes du plaidoyer notamment) de la part du CLER.

Mme Sandrine Buresi aborde un dernier axe de travail : le champ d'action et la posture du CLER. Il s'agit par exemple de préciser l'ouverture et l'élargissement à de nouveaux réseaux et des thématiques. Des points de vigilance subsistent néanmoins, comme ne pas se laisser enfermer par le cadre de la Loi TECV pour continuer à innover, ou pour le CLER, de préciser les publics cibles et d'être vigilant sur les modes de financement associés.

Les échanges de l'Assemblée générale mettent en avant trois thématiques de travail :

- La thématique ENR est prioritaire (coeur historique du CLER, cohérence écologique des projets...), comme la mobilité. L'efficacité énergétique peut être encore développée. La thématique Alimentation/Agriculture ne semble pas prioritaire.
- La digitalisation de l'énergie, ou la transition numérique au service de la transition énergétique, ne doit pas être négligée.

6. Rapport financier 2017 et budget 2018

➤ Présentation

Le trésorier, Sébastien Denis directeur d'eQuineo, présente le rapport financier 2017 avec Radhia Berdaoui, responsable administrative et financier. Les comptes ont été certifiés par le Commissaire aux comptes sans réserve.

En 2017, un expert comptable a été mobilisé, notamment pour travailler sur la fiscalisation et la filialisation. La procédure de recrutement d'un.e directeur.trice administratif et financier a été lancée et aboutira bientôt.

1.Produits :

Les chiffres sont rappelés dans le rapport financier. Divers nouveaux chantiers ont été évoqués, mais il est important de rappeler que la capacité financière de l'association commence avec le règlement des adhésions. L'équipe ne devrait pas prendre autant de temps à faire des relances.

2.Charges :

Les chiffres sont rappelés dans le rapport financier. C'est la première année que le CLER paie l'impôt sur les sociétés.

3.Résultat :

Les chiffres sont rappelés dans le rapport financier. Le résultat est de 33 633 €, à peu près égal à celui de 2015.

4.Adhésions :

Les adhésions représentent 11% des produits et sont en bonne croissance. Le nombre d'adhérents est de plus de 294 au 31/12/2017. Néanmoins le montant moyen de la cotisation se tasse.

M. Denis Lesprit, commissaire aux comptes, précise que les fonds propres représentent 5 mois d'activité. Les investissements nécessitent toujours de la trésorerie disponible. Les comptes sont sains et correspondent au besoin de pérennisation du projet associatif.

➤ Résolutions

Résolution 1 : Approbation du rapport financier 2017 et quitus au Conseil d'administration pour sa gestion
Approuvée à l'unanimité

Résolution 2 : Affectation de l'excédent 2017 au fonds associatif
Approuvée à l'unanimité

Résolution 3 : Approbation de la proposition de budget 2018
Approuvée à l'unanimité

7. Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes pour 6 ans

Le trésorier, Sébastien Denis directeur d'eQuineo, présente le rapport financier 2017 avec Radhia Berdaoui, responsable administrative et financier propose de renouveler le mandat du commissaire aux comptes.

Le renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes du cabinet AEC pour les 6 prochaines années est approuvé à l'unanimité.

8. Conclusion

Les Co-Présidentes du CLER remercient tout particulièrement **le CREAQ pour son investissement dans l'organisation et la préparation des Rencontres du CLER 2018.**

L'ordre du jour étant épuisé, les Co-Présidentes closent la séance et remercient les structures administratrices élues au Conseil d'administration du CLER.

Fin de l'Assemblée Générale ordinaire, la séance est levée à 12h30.
